



Impossible de récupérer pv de saisie vente

Par **zeky77**, le **21/12/2009** à **21:08**

Bonjour,

Le 4/12 un huissier est venu chez moi (en mon absence) faire une saisie. Sur le formulaire laissé sur ma table il est stipulé que je peux récupérer le PV à l'étude (à 50 km de chez moi), ou mandater quelqu'un ou demander que la copie de ce PV soit envoyé dans une étude sur ma commune.

Depuis le 7/12 je réclame ce PV et rien à faire. On ne répond pas à mes mails, ni à mes courriers, quand je demande qu'on me rappelle sur mon portable (je travaille toute la journée) on m'appelle sur mon fixe à mon domicile.

Impossible d'obtenir ni un délai, ni un accord, ni l'envoi du PV à un huissier de ma ville, prétextant que ce n'est pas à eux de le faire mais à moi, ce que je réclame à corps et à cris depuis le 7 !

J'ai fait une demande d'aide financière auprès de mon employeur, la personne chargée de mon dossier à réussi à contacter l'huissier directement par téléphone, il a conclut que je devais donner 500 € tout de suite et 500 € dans 10 jours, pour suspendre la vente forcée, en attendant l'accord ou non de mon aide financière.

Ils me font tourner en rond, j'ai perdu près de 20 jours, je ne sais toujours pas ce qu'il a notifié sur le PV de saisie, je ne peux pas prouver ce qui est à moi ou non (TV, ordinateur..)

Merci de m'aider sur mes recours, et les OBLIGATIONS de l'huissier.

Cordialement.